

Questions orales

LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

L'APPLICATION DE LA LOI DANS TOUS LES MINISTÈRES
ET AGENCES GOUVERNEMENTALES

[Français]

M. Pierre De Bané (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je désire poser une question au gouvernement, au sujet de laquelle d'ailleurs il peut être certain qu'il ne sera jamais ennuyé par l'opposition officielle, surtout pas par ses députés francophones. Il s'agit du rapport du Commissaire aux langues officielles, et je voudrais poser ma question au secrétaire d'État chargé d'un grand nombre de programmes de bilinguisme.

Le secrétaire d'État a-t-il l'intention de remédier aux diverses situations que le Commissaire a diagnostiquées dans son rapport, afin que la loi sur les langues officielles soit respectée le plus tôt possible dans tous les ministères et organismes gouvernementaux?

[Traduction]

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Je ne pense pas pouvoir ajouter beaucoup à ce que j'ai dit hier. Une partie du rapport du Commissaire aux langues officielles concerne mes responsabilités en tant que secrétaire d'État. J'ai dit hier à la Chambre que j'étudiais personnellement ce rapport. Le ministère l'a examiné et j'en recommande la lecture à chacun d'entre nous.

MISE EN APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU
COMMISSAIRE AU SEIN DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

[Français]

M. De Bané: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné que le Commissaire fait plusieurs recommandations visant à une meilleure application de la politique du bilinguisme au sein du ministère des Transports et de certaines agences gouvernementales, comme Air Canada, par exemple, l'honorable ministre pourrait-il donner des instructions afin que les recommandations du Commissaire soient appliquées au cours du présent exercice financier?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai été informé que M. Spicer voulait me rencontrer. C'est avec plaisir que je l'accueillerai, pour discuter avec lui du rapport et faire les corrections qu'il suggère.

* * *

• (1620)

LES TRANSPORTS

LES PILOTES DE LA MARINE MARCHANDE—LA MENACE
DE GRÈVE DANS LES PORTS DU PACIFIQUE

[Traduction]

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant

[L'hon. M. Sharp.]

donné que les pilotes de la marine marchande sur la côte du Pacifique doivent se mettre en grève jeudi prochain, ce qui entraînerait effectivement la fermeture des ports du Pacifique, le ministre dira-t-il quelles mesures lui-même ou ses fonctionnaires ont prises, afin d'éviter un autre arrêt de travail dans les ports du Pacifique, ce qui nuirait tellement aux industries de l'Ouest?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les dirigeants du pilotage négocient avec les pilotes depuis des mois. Sauf erreur, un conciliateur a été désigné. Le ministre du Travail pourrait renseigner le député à ce sujet. Apparemment, aucune entente n'a été conclue. Réussiront-ils à s'entendre? Je ne suis pas certain, mais heureusement la loi confère certains droits à ces pilotes et je ne les en priverai certes pas.

LES PILOTES DE LA MARINE MARCHANDE—
L'OPPORTUNITÉ D'UNE INTERVENTION DU MINISTRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre du Travail s'il entend suivre l'exemple de son prédécesseur et intervenir dans ce litige, afin d'éviter une grève qui pourrait provoquer la fermeture du port de Vancouver?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme le ministre des Transports l'a déjà signalé, nos fonctionnaires sont intervenus et ont tenté autant que possible de se rendre utiles, afin d'arriver à une entente. Je me rends compte de la gravité de la situation. Si une intervention ministérielle me paraissait faciliter le règlement de la question, j'y songerais alors sérieusement.

M. l'Orateur: Avant l'appel de l'ordre du jour, la présidence accordera la parole au député de Grey-Simcoe.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE D'ANNULATION DE L'INVITATION AU
PRÉSIDENT AMIN

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question est pour le premier ministre, et porte sur le fait que le gouvernement canadien a invité le dictateur de l'Ouganda à visiter le Canada en août prochain. À la lumière des politiques inhumaines appliquées par le président Amin aux non-Noirs en Ouganda, le premier ministre pourrait-il envisager de retirer cette invitation faite au président Amin par le gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement estime qu'il n'a pas à intervenir dans les affaires des autres pays du Commonwealth. Ceux-ci peuvent naturellement exprimer collectivement leur désaccord, mais rien n'est prévu pour l'expulsion d'un membre de cette communauté. Certains pays s'en sont retirés, mais nous n'avons pas l'intention d'orienter le Commonwealth vers une politique qui impliquerait la censure d'un gouvernement par un autre gouvernement.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.